



Une volonté associative

L'ALEFPA met en place une démarche de réflexion éthique avec différents niveaux. Cette démarche permettra de construire une culture associative de la réflexion éthique.



COMPOSITION

Il est constitué :

- Directeur Général Adjoint
- DASAP (Responsables de pôle, Référent éthique national)
- Référents éthiques territoriaux
- Invités possibles selon actualités : professionnels et personnes ressources extérieures

Il est animé par le Référent éthique national.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit annuellement en présentiel pendant 1,5 jour.

> LE COMITÉ ÉTHIQUE NATIONAL

MISSIONS



Le Comité Éthique National est une instance nationale d'échanges entre les différents acteurs du territoire :

- Participer à l'élaboration et au pilotage de la démarche de réflexion éthique à l'ALEFPA
- Partager l'état de structuration, identifier les freins et difficultés à la mise en œuvre de la démarche
- Identifier et proposer des axes d'amélioration à la démarche de réflexion éthique
- S'assurer de la bonne communication et de l'appropriation de la démarche de réflexion éthique
- Identifier une thématique suite aux remontées des territoires pour formaliser des propositions de repères et avis
- Coordonner la mutualisation des savoirs et compétences, partager les travaux, produire et/ou mettre à disposition des outils et méthodes à destination des territoires et des structures facilitant la mise en œuvre de la démarche de réflexion éthique
- Être saisi par une personne ou par un groupe de réflexion éthique de l'ALEFPA pour réaliser une réflexion éthique sur une situation précise remontée
- Suivre le plan d'actions national de mise en œuvre de la démarche de réflexion éthique